

REPUBLIQUE DU BENIN

^^^^^^^^^^^^

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

^^^^^^^^^^^^^^^^

DECRET N° 2007-378 DU 10 AOUT 2007

Chargeant le **Général de Brigade Félix Tissou HESSOU**, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de l'intérim de **Monsieur Gustave ANANI CASSA**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pour compter du mercredi 08 août 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi N° 90 - 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le Décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er : Pour compter du mercredi 08 août 2007, le Général de Brigade Félix Tissou HESSOU, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique est chargé de l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme pendant l'absence de Monsieur Gustave ANANI CASSA.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 août 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF 4
AUTRES MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORB 1.